Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 49e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2022, À 19 H, PAR LA PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel

Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)

MM Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

INVITÉS :

Mme Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 4.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 49e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 6 décembre 2022 avec la modification suivante : Changement à la numérotation : le point 8 – Indicateur RH devient le point 5 et en l'absence de M. Dominic Boudreau, adjoint à la PDG qui devait présenter le point 7 – Rapport d'Agrément Canada – Séquences 4 et 5, le sujet est reporté à la séance ordinaire du 24 janvier prochain. La numérotation sera ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-12-932

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 25 octobre 2022
   3.2. Séance extraordinaire du 3 novembre 2022

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Indicateurs RH
6. Information de la présidence-direction générale
7. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel

DOSSIERS – DÉCISION

8. Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux
9. Projet débarcadère au CISSS des Îles
10. Bail de location – Aire ouverte
11. Formation du comité de sélection pour le poste de directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE) au CISSS des Îles
12. Appui aux résidences pour personnes âgées (RPA) des Îles
13. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

14.
15. Prochaine séance
16. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 48e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 octobre 2022.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 33e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 3 novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-12-933

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INDICATEUR RH

M. Francis Simard invite Mme Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) à présenter le prochain point. Il profite de l'occasion pour la remercier de son passage au CISSS des Îles comme DRHCAJ, car Madame Martell a annoncé son départ à la retraite en janvier 2023.

Mme Martell présente les tableaux indicateurs concernant l'évolution de la présence au travail, l'assurance-salaire, main-d'œuvre indépendante ainsi que le taux d'heures supplémentaires. On remarque que les indicateurs pour la présente période ressemblent aux indicateurs présentés lors de la rencontre du 20 octobre 2022. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant les indicateurs et ils sont invités à poser leur question.

6. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Situation épidémiologique : La situation épidémiologique relative à la COVID-19 et à l'influenza s'est détériorée au Québec et les Îles-de-la-Madeleine n'échappent pas à la tendance. En date d'aujourd'hui, le CISSS enregistre 16 absences (13 COVID et 3 influenzas) et 19 employés se trouvent en séquence de dépistage. Les absences d'employés mettent beaucoup de pression sur le maintien des services à la population. Pour éviter que la situation ne se dégrade davantage, la direction du CISSS a pris la difficile décision d'annuler la fête de Noël des employés qui devait se tenir le 9 décembre 2022.

Déménagement des employés au Madeli et réaménagement à l'interne : La dernière séquence de déménagement de certains services du CISSS (services administratifs,

ressources humaines et soutien à domicile) est en cours. Résultant de certains locaux laissés vacants par le déménagement, le comité de direction a adopté cette semaine un plan de réaménagement dans l'édifice de l'hôpital.

7. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Francis Simard invite M[me] Clémence Poirier, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter le prochain point. M[me] Poirier informe les membres des différentes activités tenues par la Fondation :

L'Équipée Santé s'est tenue du 13 au 20 novembre 2022. L'objectif fixé était de 25 000 $ et c'est plus de 34 000 $ qui ont été amassés. Une augmentation des dons d'entreprises a été identifiée. Cette année les sommes recueillies sont affectées au nouveau Programme d'aide pour situation urgente en oncologie. Trois demandes ont déjà été déposées dans le cadre du programme. L'automne prochain, L'Équipée Santé sera devancée (15 au 22 octobre 2023) en raison de la météo froide et venteuse de novembre.

Les 3 et 4 décembre dernier, la Fondation a pris part au **Marché de Noël du quartier du quai**. La vente de tasses et de bols à café à l'effigie de la Fondation et créés par la céramiste Annie-Cécile Tremblay a permis d'amasser plus de 9 000 $ pour le Fonds Général.

DOSSIERS-DÉCISION

8. PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

M. Francis Simard, président, invite M[me] Sophie Doucet, PDG à présenter ce point.

Le 6 septembre dernier, le MSSS a donné le coup d'envoi à l'édition 2023 des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux. Cet événement permet de rendre hommage à l'apport d'équipes qui se sont démarquées par des réalisations exceptionnelles au sein des établissements et des organismes communautaires. Deux projets ont été soumis et ont été jugés recevables par notre établissement. Les finalistes et lauréats seront dévoilés lors de la Cérémonie des Prix d'Excellence prévue au printemps 2023. Les membres sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures de l'édition 2023 des prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux publié le 6 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT la réception de deux dossiers de candidatures conformes pour les **catégories** « Intégration des services » et « Développement durable » ;

CONSIDÉRANT la reconnaissance par le conseil d'administration du caractère exceptionnel de ses réalisations au sein de notre établissement.

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU DE :

Présenter les réalisations « Résidence transitoire de réadaptation TSA – Maison Forest » et « Réseau de récupération de chaleur » au concours des prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N[o] 2022-12-934

9. PROJET DÉBARCADÈRE AU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard, président, invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter les deux prochains points.

Le projet d'agrandissement du magasin fait partie des plans triennaux de conservation et de fonctionnalité immobilière adoptés par le conseil d'administration. Rappelons que la pertinence de cet agrandissement est devenue nécessaire en raison des problèmes de sécurité liés à la manutention des marchandises, ainsi qu'au développement des besoins d'inventaire sans cesse grandissant, p/e en ce qui a trait aux fournitures de prévention et de contrôle des infections. Les membres sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT la politique générale d'approvisionnement qui prévoit qu'une dépense supérieure à 500 000 $ doit être autorisée par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT que le contrat à signer est près du montant de 500 000 $;

CONSIDÉRANT la difficulté d'obtenir des soumissions dans le domaine de la construction actuellement ;

CONSIDÉRANT la publication d'un 2e appel d'offres public ayant mené à la réduction des coûts estimés ;

CONSIDÉRANT que le projet a déjà été autorisé par le CA dans le cadre de du PCFI 2022-2025 ;

CONSIDÉRANT que le projet a déjà été autorisé par le MSSS pour ce qualifié dans le cadre de l'appel de projets du volet COVID de l'Entente bilatérale intégrée (EBI) avec le gouvernement fédéral, lequel a donné suite à une confirmation de financement de 160 K$;

CONSIDÉRANT que le solde du financement du projet est prévu aux enveloppes de maintien d'actif 2022-2025 ;

CONSIDÉRANT l'enjeu de sécurité relatif au débarcadère ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la présidente-directrice générale à contracter avec RDA Construction au montant de 425 000 $ plus les taxes applicables, pour l'excavation et la fondation de l'agrandissement du magasin du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2022-12-935

10. BAIL DE LOCATION – AIRE OUVERTE

Le projet Aire ouverte est relatif au développement d'un modèle d'offre de service intégrée visant à rejoindre les jeunes de 12 à 25 ans, dont ceux qui fréquentent peu ou pas les services existants du réseau de la santé et des services sociaux et qui sont aux prises notamment avec des problèmes de santé mentale, de dépendance et d'adaptation sociale.

Le CISSS des Îles se doit de trouver un espace locatif temporaire afin d'y offrir les services susmentionnés. Les membres sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT que notre politique générale d'approvisionnement indique qu'une dépense supérieure à 500 000 $ doit être autorisée par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT que le contrat à signer est près du montant de 500 000 $;

CONSIDÉRANT que l'objet de la dépense est relatif à la location d'espace ayant pour but de localiser temporairement les services pour le projet Aire ouverte, pour laquelle 100 % du financement requis pour la location est octroyé par le MSSS ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 263 de la LSSSS, S-4.2 et de l'article 3 du Règlement sur la location d'immeubles par les établissements publics et les agences, chapitre S-4.2, r. 16, l'approbation du MSSS est requise pour toute location d'immeuble par une agence (lire établissements depuis l'abolition des agences en 2015) ;

« 4° lorsque le projet de location découle du développement des activités de l'établissement et implique une augmentation de la superficie principale nécessitant l'agrandissement des locaux déjà loués, la location de locaux supplémentaires ou la location de locaux plus vastes dans un autre immeuble. »

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU QUE :

Sous réserve de l'obtention d'une autorisation de contracter ladite location, que le conseil d'administration autorise la présidente directrice générale à contracter avec Les Entreprises Rilathes, pour un montant de 93 600 $ annuellement, un contrat de trois ans avec deux options de renouvellement annuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2022-12-936

11. FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE LA QUALITÉ, DE L'ÉVALUATION, DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉTHIQUE (DQEPE) AU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard invite M[me] Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à présenter ce point. D'entrée de jeu, madame Doucet mentionne que le point aurait dû se lire comme suit : Création d'un poste de directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE) au lieu de formation d'un comité de sélection pour ce poste.

Le CISSS des Îles n'a pas de DQEPE dument constituée. Les fonctions liées à la qualité, la gestion des risques, la performance et l'éthique sont assurées par un adjoint à la présidente-directrice générale. Qui plus est, les fonctions d'encadrement des ressources non institutionnelles (RNI) sont assumées par une conseillère-cadre qui relève de la Direction des soins infirmiers, de la santé physique et du soutien à l'autonomie des personnes âgées. Ces responsabilités sont normalement assumées par les DQEPE dans les autres établissements. Les membres sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT la volonté du ministère d'améliorer la qualité des mécanismes d'assurance qualité et le financement de 264 000 $ que nous avons reçu à cet effet pour la création de deux postes de conseiller-cadre au sein des directions qualité, évaluation, performance et éthique des établissements ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de DQEPE au CISSS des Îles et que les fonctions qui en relèveraient normalement sont dévolues à l'adjoint à la PDG ;

CONSIDÉRANT le besoin identifié pour le CISSS des Îles de créer une Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique ;

CONSIDÉRANT l'autorisation reçue du MSSS pour la création de ce nouveau poste d'encadrement supérieur ;

CONSIDÉRANT la volonté du CISSS d'utiliser l'actuel poste d'adjoint à la PDG pour financer le nouveau poste de DQEPE ;

CONSIDÉRANT que les coûts additionnels de l'ordre de 9 000 $ seront financés à même le budget reçu par le MSSS pour la coordination des mécanismes d'assurance qualité ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU QUE :

Procéder à la création d'un poste de directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE)

Procéder à l'abolition du poste d'adjoint à la présidente-directrice générale (PDG)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N[o] 2022-12-937

12. APPUI AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES (RPA) AUX ÎLES

M. Francis Simard invite M[me] Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à présenter ce point. Les résidences privées pour aînés du Québec sont aux prises avec de nombreuses difficultés, et ce, depuis plusieurs années. Les résidences pour personnes âgées (RPA) des Îles n'échappent malheureusement pas à ce phénomène. À bout de souffle, elles indiquent avoir peine à se projeter dans l'avenir, même à court terme. Elles n'ont aucune marge de manœuvre. Leur survie est en jeu. Les membres sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT les difficultés financières vécues par les RPA des Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT le vieillissement de la population des Îles qui sera plus important qu'ailleurs au Québec ;

CONSIDÉRANT l'importance du partenariat entre le CISSS et les RPA des Îles dans l'offre de service aux aînés ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU DE :

Réitérer l'importance du rôle des RPA des Îles-de-la-Madeleine dans l'écosystème des services aux personnes âgées et en perte d'autonomie ;

Appuyer les RPA des Îles dans leurs revendications afin d'obtenir de meilleures conditions financières pour assurer la continuité de leurs opérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N[o] 2022-12-938

13. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 24 novembre 2022 et a fait les recommandations suivantes :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte d'accorder des privilèges conformément aux modalités indiquées par le comité d'examen des titres découlant du CMDP aux médecins suivants :

NOMINATIONS DES MÉDECINS COMME MEMBRES ASSOCIÉS AU CISSS DES ÎLES

- Dre Ariane Beaudry (1-16552), privilèges de membre associé dans le Département de chirurgie, anesthésiologie et obstétrique-gynécologie, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en gynécologie et obstétrique, ainsi qu'en échographie obstétricale et pelvienne.
  Conditionnel à l'obtention de l'autorisation du MSSS et la signature du chef de département
- Dre Audrey Picard (1-13271), privilèges de membre associé dans le Département de chirurgie, anesthésiologie et obstétrique-gynécologie, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en gynécologie et obstétrique, ainsi qu'en échographie obstétricale et pelvienne.
  Conditionnel à l'obtention de l'autorisation du MSSS et la signature du chef de département

NOMINATION D'UN MÉDECIN COMME MEMBRE-CONSEIL AU CISSS DES ÎLES

- Dr Hugues Poirier (1-98283), privilèges de membre-conseil dans le Département de psychiatrie, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en psychiatrie.
  Conditionnel à l'obtention de l'autorisation du MSSS.

NOMINATIONS DES MÉDECINS COMME MEMBRES ACTIFS AU CISSS DES ÎLES

- Dre Clothilde Trudeau (n.d.), privilèges de membre actif dans le Département de médecine familiale, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en hospitalisation, en obstétrique et en suivi de clientèle en médecine générale.
  Conditionnel à l'obtention de son diplôme et sa preuve d'assurance responsabilité
- Dre Cloé Barrette (1-03590), privilèges de membre actif dans le Département de médecine familiale, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en hospitalisation, en urgence et en suivi de clientèle en médecine générale.
  Sans condition.
- Dre Amélie Hubert (1-06200), privilèges de membre actif dans le Département de médecine familiale, jusqu'au 31 décembre 2023, pour une pratique en hospitalisation et en suivi de clientèle en médecine générale.
  Conditionnel à l'obtention des documents manquants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-12-939

AUTRES SUJETS :

14. M. Francis Simard souhaite la bienvenue à la Dre Nadine Packwood qui siège au Conseil d'administration du CISSS des Îles comme membre désigné du Département régional de médecine générale (DRMG).

15. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 24 janvier 2023.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-12-940

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil